

Créateurs de droits nouveaux

HYDRAULIQUE

ENFIN UNE PRISE DE CONSCIENCE ?

L'hydraulique, première énergie renouvelable, a été victime de l'introduction de la concurrence voulue par l'Europe et acceptée par les gouvernements français successifs depuis ces dernières années.

Cela a stoppé net le développement de cette énergie centrale pour notre pays.

Après avoir défendu la mise en concurrence des concessions hydroélectriques comme ses prédécesseurs Sarkozy et Hollande, le quinquennat Macron 1 avait opté en 2019 pour la transformation de l'hydraulique d'EDF en une « quasi-régie » dans le cadre du plan Hercule, projet unanimement rejeté par les syndicats d'EDF, mais aussi par nombre d'élus au motif que cela s'inscrivait en réalité dans un nouveau démantèlement d'EDF.

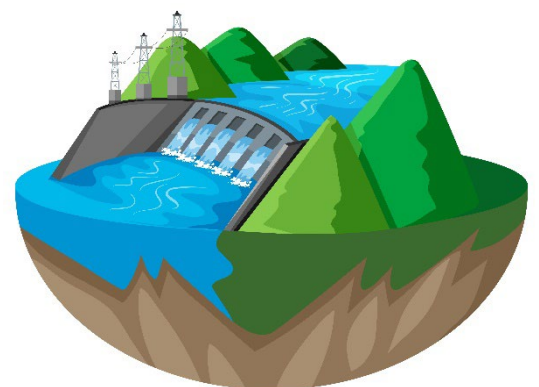
Sous Macron 2, les choses semblent changer. Le 12 juillet, au Sénat, la ministre Pannier-Runacher indiquait que la quasi-régie, qu'elle avait pourtant précédemment défendue...- présentait l'inconvénient de « rigidifier » le fonctionnement d'EDF. Et elle ajoutait que l'autorisation d'exploiter « est une piste intéressante à regarder ».

De son côté, le PDG d'EDF Luc Rémont prenant le contrepied de son prédécesseur, soulignait le 19 juillet dans son audition à l'Assemblée, que le régime des concessions « bloque les investissements » et que celui d'autorisation d'exploiter, qui est d'ailleurs appliqué dans nombre de pays européens « permettrait d'investir dans les barrages sans en perdre l'exploitation ».

Pour **FO** Énergie, il est plus que temps de relancer les investissements dans l'hydraulique et de maintenir notre opérateur national intégré.

Pour cela, il faut protéger juridiquement le patrimoine hydraulique de la France pour créer une nouvelle dynamique autour de l'eau qui est bien plus qu'une source d'énergie pour tous les territoires.

Face aux enjeux portés par l'électricité, de l'impératif climatique et de l'avenir du secteur énergétique français, il faut revenir à un service public de l'électricité incarné par EDF et sortir de toutes ces règles de pseudo concurrence qui pénalisent les citoyens et les entreprises françaises et les privent de la compétitivité de notre mix électrique national.



C'est dans cet esprit que **FO** Énergie porte un projet d'avenir : le Pôle Public Nationalisé de l'Énergie Décarbonée.